

**Procès verbal de l'Assemblée générale
du groupement pour l'Avenir du Pré-au-Blanc
du 5 février 2009**

A 20h05, Mr Christian Mueller ouvre l'Assemblée générale à l'Auberge communale de St-Légier en souhaitant la bienvenue aux 21 membres présents.

Sont Excusés : Mme et M Claire et Heinz Gasser, Mme et M Evelyn et Mauro Barozzi, M Patrick Brunschwig

La lecture du Procès Verbal de la précédente assemblée est faite par le secrétaire Mr Robert Gilliéron et est accepté à l'unanimité par l'assemblée. Le PV est disponible sur le site Internet à l'adresse suivante : <http://www.gaps.ch/archives/pv/pv20061128.pdf>

Rapport du Président :

Il s'agit de la 2^{ème} assemblée depuis la nomination du nouveau comité. Et depuis notre dernière assemblée, le comité s'est réuni à plusieurs reprises pour débattre des sujets pouvant avoir une influence directe ou indirecte pour notre Groupement. Durant cette période nous avons pu voir fleurir aux quatre coins de la commune les zones à 30 km/h. Quant au sujet qui est au centre de nos préoccupations, l'actualité qui a été soudaine et soutenue en automne 2006 lors de l'annonce du rachat à terme par la Société K-Werkstatt Bau Management AG à Aarau des 70'000m² de terrain du Pré-au-Blanc, est très vite devenue très discrète. Peut-être même trop discrète.

Signalons que notre Groupement a été contacté à cette époque par le quotidien 24 Heures qui désirait publier un article sur ce sujet. Le Président, M Christian Mueller, avais en son temps indiqué notre volonté d'ouverture, souhaitant être informés des projets afin de faire part au nouveau propriétaire de nos préoccupations afin qu'il puisse en tenir compte plutôt que d'être mis devant le fait accompli, ne nous laissant d'autre recours que l'affrontement. Le journaliste avait alors fait part de la discrétion du nouvel acquéreur de la parcelle quant à ses projets et de son attitude à éviter de donner des informations quant à ses desseins. Ces contacts et la perche tendue par notre Groupement sont malheureusement restés sans lendemain, mais notre message d'ouverture lui est néanmoins parvenu.

Donc, si ce n'est ces quelques événements de fin 2006, on peut qualifier la période de relativement calme ! Calme relatif qui ne veut pas forcément signifier que rien ne se soit passé !

Il ne faut pas oublier que la vente du terrain de Pré-au-Blanc est une vente à terme, et qu'au terme fixé, soit Migros reviendra propriétaire du terrain, soit un ou des projets verront le jour. Comme une partie du temps imparti est d'ores et déjà écoulé et bien que la situation économique ne soit pas au mieux, surtout pour des projets d'infrastructure, il ne faudra pas baisser la garde.

Rapport du Caissier :

La situation des comptes du groupement est saine et l'exercice comptable couvrant la période du 1^{er} novembre 2006 au 31 octobre 2008 se boucle avec un capital de CHF 11'958.40, soit une augmentation de l'avoir de CHF 1'743.35.

Mr Roland Magnusson lit le rapport des vérificateurs des comptes du 12 janvier 2009 par lequel il atteste de la parfaite tenue de la comptabilité. L'Assemblée accepte les comptes sans discussion et donne décharge au trésorier et aux vérificateurs des comptes.

La cotisation qui, pour l'exercice 2008, n'a pas été encaissée ne sera pas perçue rétroactivement, mais la cotisation 2009 reste inchangée et s'élève donc à CHF 30.00. Le fait que la vente du terrain de « Pré-au-Blanc » est une vente à terme et que la société K-Werkstatt ne va probablement pas être à même de présenter un projet dans les délais qui lui sont impartis, le terrain risquerait bien de rester en mains de la Migros. Il est donc impératif pour nous d'être prêt à toutes éventualités, c'est pour cette raison que l'assemblée demande le prélèvement de la cotisation 2009.

Election du comité exécutif et des vérificateurs des comptes

Il n'y a pas de changement dans l'organisation de la vérification des comptes et MM Roland Magnusson et Pierre Lambelet sont réélus vérificateurs des comptes.

Mr Adelbert Bucher prend un congé sabbatique et la caisse est reprise par Mr Pierre-Alain Poletti. La présidence tenue par Mr Christian Mueller et reprise par Mr Ernest Boget. Mr Mueller reprend le poste de vice président. Mr Pierre Zapf est proposé comme nouveau membre du comité pour remplacer Mr Gérald Schorderet qui ne désire plus participer activement. Mr Pierre Zapf, ancien pro-Lémanparc, se préoccupe de plus en plus de l'avenir du Pré-au-Blanc et ce rallie activement à notre groupement.

Propositions individuelles et divers :

Le projet de « En Ferreyres » a été abandonné. Le Terrain a été vendu au groupe Aligro-Demaurex & Cie S.A en 2008. Le syndic a toute fois formulé l'interdiction de faire un projet commercial sur ce terrain ainsi que sur le terrain du « Pré-au-Blanc ». Le PPA a cessé de progresser et les opposants ont reçus un courrier officiel de la municipalité indiquant que les oppositions n'avaient plus lieux d'être.

La commune de Vevey a nettement enterré la proposition d'un parking souterrain de 280 places sous la place du marché mais elle garde en projet un parking de désengorgement. Les terrains en bordure du nœud autoroutiers pourraient bien les intéresser.

Il est toute fois mentionné que ces terrains doivent être utilisés en tant que zone d'activité à fort potentiel économique, pour des activités de pointe apportant des emplois avec une synergie entre haut niveau de qualifications et la formation.

Le commerce de véhicule, commerce de gros et de détail sont maintenant interdit. Aucune restriction n'était imposée avant.

Pour résumé, l'ennemi était autrefois connu. Aujourd'hui, c'est le flou !

Informations sur le site :

Le site Internet www.gaps.ch permet de suivre l'actualité. Les mises à jours ont été peu fréquentes ces derniers temps du à une faible activité. 2009 sera propice à fouiller les archives pour agrémenter cette section. Il permet également de se rafraichir la mémoire sur l'historique du combat mené depuis plus de trente ans par les membres actifs du groupement. Des documents tels que les statuts, les procès verbaux, ou encore les archives peuvent être intéressants à consulter et peuvent s'avérer être très utiles. Des liens utiles sont également mis à disposition pour des informations plus techniques comme par exemple le Plan Directeur Riviera.

C'est aussi une possibilité de contacter de façon simple les membres du comité pour toutes questions, suggestions ou apport d'informations. Il est également possible de s'inscrire à la liste de diffusion pour être informé des mises à jour, mais également de pouvoir recevoir le courrier par voie électronique au format PDF.

Le comité vous invite à mettre dans vos favoris le lien de notre site Internet, mais surtout de ne pas l'oublier et de le consulter régulièrement.

La séance se termine à 21h25. Les personnes présentes sont conviées à prendre un rafraichissement et la soirée s'achève dans la convivialité et la bonne humeur.

St-Légier, le 24 février 2009

Le secrétaire

Robert Gilliéron